



À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

Ne sont pas acceptés : les partis politiques et les structures faisant concurrence à la coopérative.

Pour votre action en faveur du développement de la bio et à condition de respecter les modalités de souscription ci-dessous, nous vous proposons une remise de 12 % sur vos achats professionnels (hors boucherie traditionnelle, produits «prix engagés», livres et promotions en cours).

Les modalités de souscription :

- Souscrire à 5 parts sociales de 4 € chacune, soit 20 € de souscription.
- Les achats seront crédités sur le compte de la structure adhérente et facturés en fin de mois.
- Les achats doivent concerner uniquement des produits à l'usage de la structure adhérente.
- Les achats à titre personnel sont proscrits.
- L'achat revente est interdit.
- La présentation de la carte d'adhérent sera exigée à chaque passage en caisse.
- Sont éligibles les entreprises sous les codes APE 56.10 (A, B et C), 56.21Z, 56.29A et 56.29B exclusivement

**La coopérative se réserve le droit de vérifier le respect des règles ci-dessus
et d'exclure les structures ne les respectant pas.**

« Statutairement parlant » :

FINIS TERRA est une S.A. coopérative de consommation à capital variable, à directoire et conseil de surveillance, qui regroupe les 9 magasins. L'adhésion s'effectue par la souscription de 5 parts sociales (4€ la part), remboursables à la démission du coopérateur et après approbation des comptes de l'A.G. suivante. Si la responsabilité de la gestion incombe à la Direction, le coopérateur reste responsable des pertes éventuelles dans la limite de ses parts sociales (le Conseil de Surveillance n'a pas de responsabilité statutaire).

www.finisterra.fr - contact@finisterra.fr - [@biocoopfinisterra29](https://twitter.com/biocoopfinisterra29)

0%
OGM

0%
transport
par avion

100%
de saison

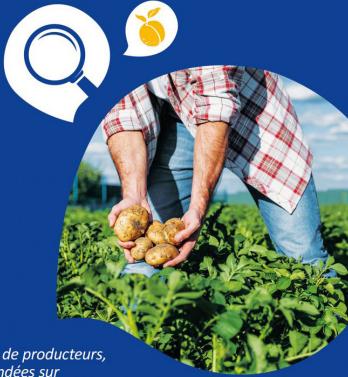
100%
BIO

finisterra

COOPÉRATIVE ENGAGÉE

www.finisterra.fr - contact@finisterra.fr

Notre charte



Notre réseau de magasins Biocoop a pour objectif de :

développer l'agriculture biologique

dans un esprit d'équité & de coopération.

En partenariat avec les groupements de producteurs, nous créons des filières équitables fondées sur le respect de critères sociaux et écologiques exigeants.

Nous nous engageons sur la transparence de nos activités et la traçabilité de nos approvisionnements.

Présents dans les instances professionnelles, nous veillons à la qualité de l'agriculture biologique.

Nos magasins Biocoop sont des lieux d'échanges et de sensibilisation pour une consom'action responsable.



LES + BIOCOOP

PRIX ENGAGÉS

C'est une offre de produits de consommation courante à prix réduit résultant d'un effort partagé entre tous les acteurs concernés : fournisseur, plateforme, magasin. Seul le prix est réduit, pas les engagements de qualité ou d'équité !

LE LOCAL

Avec les produits en vrac, c'est plus écologique : il y a moins d'emballage. C'est aussi plus économique : c'est jusqu'à 30% moins cher qu'un produit emballé !

LEVRAIC

Consommer bio et local, c'est l'idéal. Nous donnons la priorité aux produits locaux, vous les retrouverez mis en avant dans les rayons.

BREST

Kerbio Centre Ville

3, rue de Kerfautras
02 98 46 45 81 - kerbio-centre-ville@finisterra.fr

Kerbio Europe

Place Daumier
02 29 00 33 33 - kerbio-europe@finisterra.fr

Kerbio Rive Droite

114, bd de Plymouth
02 98 45 45 28 - kerbio-rive-droite@finisterra.fr

Kerbio Siam

7, rue Amiral Linois
02 29 62 14 41 - kerbio-siam@finisterra.fr

PLOUZANÉ

Finisterra des 3 pointes

22 rue de Kerallan
02 57 55 00 33 - des3pointes@finisterra.fr

SAINT-RENAN

Bio Abers

Zone de Mespaol
02 98 32 61 02 - bio-abers@finisterra.fr

PLOUARZEL

Finisterra l'Annexe

Place de la Mairie
02 98 02 17 23 - annexe@finisterra.fr

LESNEVEN

Prim'Vert

8 Croas ar Rod
02 98 83 07 06 - prim-vert@finisterra.fr

SAINT-POL-DE-LÉON

Kastell Bio

45, avenue des Carmes
02 98 19 59 79 - kastell-bio@finisterra.fr

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Coccinelle

3 rue Marcellin Berthelot - ZA de Keriven
02 98 63 42 04 - coccinelle@finisterra.fr



www.biocoop.fr

À compléter, signer et retourner au siège : Finis Terra - Rue Daumier - 29200 Brest

NOM DE LA STRUCTURE

NOM DU RESPONSABLE

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

PAIEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE

Pour les entreprises : j'ai bien transmis la copie de l'avis SIRENE.

Je reconnais avoir pris connaissance du document, accepte les modalités de souscription et décide d'adhérer à la Coopérative en souscrivant à 5 parts sociales de 4 €, soit 20 €.

Souhaitez-vous recevoir les tickets de caisse et les actualités de la coopérative par mail ?

OUI NON

A _____ , LE _____

SIGNATURE :